



COMMUNIQUE COMMUN

CREATION DU COMITE DE L'ENTRAIDE DEFENSE

Depuis plus de 80 ans, le personnel des armées frappé par des difficultés sociales de toute nature est accompagné par des associations reconnues d'utilité publique qui agissent en complément des acteurs institutionnels de l'action sociale.

L'Entraide Marine-ADOSM, la Fondation des œuvres sociales de l'Air (FOSA) et l'association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée (ADO), elle-même agissant en partenariat avec Terre Fraternité (TF) depuis 2007, couvrent ainsi la totalité des ressortissants du ministère des Armées, militaires et civils, en activité ou retirés du service.

Leur action, traduite par un objet social commun, s'inscrit résolument dans la durée tout en apportant aux secours urgents la réactivité que permet le modèle associatif. Dans la variété de leurs interventions, l'effort est porté sur les orphelins et les blessés en attachant une attention particulière à la situation des familles, notamment lorsqu'elles s'éloignent progressivement des dispositifs de l'action sociale institutionnelle. L'accompagnement étroit et durable ainsi mis en œuvre s'exerce sans aucune exigence d'adhésion ou de cotisation.

De longue date, ces associations agissent en concertation chaque fois que nécessaire. Cette concertation s'est renforcée au cours de ces cinq dernières années, portée par la multiplication des actions caritatives conduites dans le champ interarmées.

Désireuses de renforcer leurs capacités d'action et de mieux répondre à des besoins sociaux croissants, ces quatre associations d'entraide générale ont décidé de structurer plus fortement leur collaboration. Dans un premier temps, ce renforcement prend la forme d'un Comité de l'Entraide Défense (CED) appuyé sur une Charte de fonctionnement. Ultérieurement, fort des enseignements tirés, ce comité pourrait évoluer vers une organisation plus structurée, sans pour autant atténuer l'enracinement culturel et social de chaque association dans son armée d'origine.

L'évolution envisageable devra se concevoir dans un esprit d'ouverture à l'égard d'autres acteurs associatifs mobilisés pour soutenir la communauté militaire. Cette démarche sera définie une fois le fonctionnement du comité consolidé et sous réserve du maintien de la cohérence initiale fondée sur la convergence et la complémentarité des projets associatifs.

Le général de corps aérien (2s) Gilles LEMOINE

Président de la FOSA

Le général de corps d'armée (2s) Eric MARGAIL

Président de Terre Fraternité

Le général de corps d'armée (2s) Jean-Tristan VERNA

Président de l'ADO

Le vice-amiral (2s) Jean-Louis VICHOT

Président de l'Entraide Marine-ADOSM